



Session du 12 octobre 2020

Intervention de Jean-Paul PAVILLON

Culture

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Depuis le mois d'avril, nous vous interpellons sur la nécessité de soutenir les professionnels de la culture du Maine-et-Loire.

La crise sanitaire impacte durablement l'exercice de leur métier pour les professionnels des arts et de la culture. D'ailleurs aucun mot en introduction de cette session sur ce que vivent tous les acteurs culturels.

Réunis au sein d'un unique collectif d'artistes et de techniciens, ces professionnels nous avaient interpellés le 19 mai dernier. Vous les avez reçus et avez mis en place des programmations estivales comme les bouffées d'art au Plessis Macé. Cette écoute et cette aide sont les premiers soins pour panser les maux de cette crise. Cela a aidé à remettre les professionnels sur les plateaux, mais cela ne suffit malheureusement pas à remplacer la totalité de leurs tournées et autres actions culturelles annulées.

Aujourd'hui, en France, une structure culturelle sur deux est en danger de mort. La crise dans le milieu culturel n'a aucune date butoir. Sans aucune perspective, artistes, compagnies et structures culturelles restent dans l'angoisse de l'avenir. 200 structures associatives ou coopératives dans le département ont été lourdement impactées.

Ces associations du monde de la culture font humanité, elles sont au cœur du monde d'après. Leurs projets sont coopératifs, multifformes, entourés de partenaires aussi en difficultés (catering, sécurité, ménage, billetterie, hôtellerie...). Ils se développent avec les acteurs du social, de l'éducation, du sport, de la formation, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire ... Ils s'enrichissent de la participation de milliers de bénévoles.

Si rien n'est mis en place, nous enclenchons une réaction en chaîne qui va déstabiliser des équilibres déjà fragiles sur notre territoire.

Ce collectif sollicite 2 choses :

- 1) le soutien des collectivités départementales du Maine-et-Loire à travers un fonds d'urgence à hauteur de 500 000€. Le Conseil départemental pourrait accorder son

soutien à ces acteurs et partenaires des politiques départementales et voter un plan de relance en ce sens avec la prise en charge de la moitié du budget, soit 250 000€ et demander aux EPCI et autres communes de participer à cet effort pour alimenter ce plan de relance.

- 2) La mise en place de rencontres pour sécuriser la suite et réfléchir aux impacts à long terme.

Nous appelons le Département à répondre favorablement à cette interpellation, en votant un plan de relance de la culture de 250 000€, et en sollicitant les EPCI du Maine-et-Loire à voter également une participation à ce plan de relance.